



## EIP-AGRI practice abstract

### Titre court :

Sulfate d'ammonium fabriqué à partir de digestat via le procédé "Biogas Bree"

### Résumé :

Les restes hygiénisés de la production de biogaz - le digestat - contiennent la fraction organique résiliente, l'eau et les micro- et macro-éléments nutritifs du fumier (de porc) digéré et d'autres flux (de déchets) organiques. Le lavage de l'air d'échappement, provenant du processus de séchage du digestat, à l'aide d'acide sulfurique conduit au sous-produit : l'eau de drainage ou une solution de sulfate d'ammoniac considérée comme un engrais minéral NS. La solution produite à Biogas Bree (B) contient environ 8 % de N et 25 % de SO<sub>4</sub>. Cela permet à la solution de sulfate d'ammoniac de répondre parfaitement aux besoins en azote et surtout en soufre des cultures (par exemple, choux, oignons, céleri, poireaux, céréales, betteraves à sucre, maïs, etc.) Le pH du sulfate d'ammoniac est de 4 à 5,5 selon le réglage de l'épurateur d'acide. Les teneurs en pH, en azote ou en soufre peuvent être optimisées davantage en les mélangeant par exemple avec de l'urée (engrais azoté liquide classique). Le dosage correct doit être calculé sur la base des résultats de l'analyse du sol (N & S), des besoins de la culture et du type de sol, etc. Le dosage correct doit être calculé sur la base des résultats de l'analyse du sol (N & S), des besoins de la culture et du type de sol, etc. Afin d'utiliser de manière optimale son effet en tant qu'engrais, il est souhaitable de mettre le produit à la disposition de la plante de manière très spécifique, soit au début de la culture, soit sous forme de fertilisation supplémentaire. Afin d'éviter le risque de brûlure lors de l'administration de sulfate d'ammonium, surtout par temps venteux et ensoleillé, de nouvelles techniques d'application spécifiques sont utilisées (cfr projet UNIR) comme la fertilisation par draghose ou par roue à rayons. Le prix du biogaz de Bree est fixé localement à environ 10€/m<sup>3</sup> ou environ 10€/ha.

Pour plus d'informations : [https://nutriman.net/farmer-platform/product/id\\_274](https://nutriman.net/farmer-platform/product/id_274)



Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 818470